



Certificat

Certificate

**NF537 - DISPOSITIFS
ACTIONNES DE SECURITE
(DAS) / DISPOSITIFS DE
COMMANDE (DC)**

Page 1 / 2

MAINTIEN N° 23/13.01 du 21/01/2022
MAINTIEN N° 23/13.01 from 21/01/2022
Date de fin de validité / Expiry date 14/02/2024

MADICOB

16, avenue du Vert Galant - CS 10013 ST OUEN L'AUMONE - 95046 CERGY PONTOISE CEDEX
Usine : 9560 Hadsund - DENMARK

Est autorisé à distribuer les produits listés en annexe bénéficiant du droit d'usage de la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

Is authorized to distribute the products listed in appendix, having obtained the NF mark usage right in accordance with the general rules of the NF mark and the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Cette décision atteste que les produits désignés en annexe sont certifiés conformes aux normes citées en annexe et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

This decision attests that the products mentioned in appendix have been assessed by AFNOR Certification and found to conform with the standards cited in appendix and complementary requirements, as specified in the NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.

Caractéristiques certifiées :

Option / Module

Caractéristiques certifiées essentielles

- **Fonctionnalité** vérifiée permettant d'attester l'aptitude à l'emploi et les performances des DAC/DCM/DCMR conformément aux exigences de la norme NF S61-938 de juillet 1991 complétée des amendements A1 d'août 2013 et A2 de septembre 2018.
- **Efficacité** vérifiée par des essais d'endurance (sauf pour les DAC à sortie électrique de type permanent).
- **Affichage** des éléments d'identification sur la **notice technique** qui accompagne obligatoirement toute livraison des DAC/DCM/DCMR certifiés NF.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

This certificate supersedes all previous certificates.

Ce certificat NF, incluant son annexe, est valable jusqu'au 14/02/2024 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC).

This NF certificate and related appendix is valid until 14/02/2024 subject to the results obtained upon regular controls carried out by AFNOR Certification. Appropriate decision is made by AFNOR Certification in accordance with the general rules of the NF mark and specific NF537 - DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE (DAS) / DISPOSITIFS DE COMMANDE (DC) reference document.



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

CERTI F 1332.5 07/2019

**NF537 - DISPOSITIFS
ACTIONNES DE SECURITE
(DAS) / DISPOSITIFS DE
COMMANDE (DC)**

Page 2 / 2

MAINTIEN N° 23/13.01 du 21/01/2022
MAINTIEN N° 23/13.01 from 21/01/2022
Date de fin de validité / Expiry date : 14/02/2024

Types de produits :	DCM /DAC à sortie électrique de type permanent
----------------------------	---

Identification des produits :	
DCM (Dispositifs de Commandes Manuelles) / DAC (Dispositifs Adaptateurs de Commandes) à entrée de télécommande électrique de type impulsionnel et à sortie électrique de type permanent	
Gamme	DCM / DAC à sortie électrique de type permanent
Référence commerciale	REFLEX 5 / MCER23024A5A1D1 REFLEX 8 / MCER23024A8A1D1
Option	N° 1
Module lié à l'entrée de télécommande	Sans module

INTITULE DES OPTIONS	
Option N° 1 :	Organe de Sécurité à Manipuler – références 111948 et 111949

Ce certificat dispense le titulaire de la présentation des procès-verbaux de conformité à la norme NF S61-938 de juillet 1991 et ses 2 amendements pour les produits visés ci-dessus.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme NF S61-938 de juillet 1991 complétée des amendements A1 d'août 2013 et A2 de septembre 2018, ainsi qu'aux spécifications complémentaires citées dans le référentiel de certification NF 537,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF 537.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les produits objets de ce certificat seront utilisés.